

***Vous venez d'adopter
un chaton :
voici quelques conseils
pour sa santé
et son bien être***



Sa Santé

La vaccination :

La vaccination du chat est différente selon qu'il sera amené à sortir ou pas de votre habitation.

Pour un chat qui ne sort pas :

- Coryza ■ Typhus (ou Panleucopénie)

Pour un chat qui sort :

- Coryza ■ Typhus
- Leucose (ou FeLV) ■ (Rage)

Quelques précisions

- **Protocole de vaccination :**
 - 2 injections à 1 mois d'intervalle, dès l'âge de 8 semaines - puis rappel annuel
- « Sida » du chat (ou FIV) : cette maladie ressemble plus ou moins à la leucose, est transmise de chat à chat et provoque une baisse des défenses immunitaires du chat. **Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie.**
- Il est possible d'effectuer un **test de dépistage** pour les maladies FeLV et FIV à partir d'une prise de sang (résultat en quelques minutes)
- Rage :
 - Non obligatoire sauf si passage de frontière. Peut être exigée par des campings, hôtels, chatteries... ou pour des expositions. Vaccination légalement reconnue **si et seulement si** le chat est identifié et possède un passeport européen.

L'identification :

Elle est obligatoire pour tous les chatons de plus de 7 mois nés après le 1^{er} janvier 2012. Elle se fait principalement sous la forme d'une puce électronique.

Le vermifuge :

Votre chaton a très certainement des vers qui lui ont été transmis par sa mère, et qui peuvent lui causer des troubles de santé. Certains vers sont aussi transmissibles à l'homme. Il faut donc veiller à le traiter tous les mois, de ses 2 mois à ses 6 mois. Puis, une fois adulte, 2 à 4 fois par an, à chaque changement de saison par exemple, voire plus en fonction de son mode de vie (chat qui sort beaucoup, en contact avec de jeunes enfants...).

Les anti-puces/anti-tiques :

Un traitement préventif, mensuel et régulier est nécessaire afin de protéger votre chat des puces pendant la période à risque qui va d'avril à novembre. Un traitement tout au long de l'année peut parfois être nécessaire. Pensez aussi à traiter contre les tiques au besoin. Ces parasites peuvent être à l'origine de problèmes de peau, et sont vecteurs de maladies graves.

La reproduction :

Les chaleurs

Dès l'âge de 6-8 mois

Saison des chaleurs :

- De février à septembre
- Succession de phases de chaleurs d'une durée de 4 à 8 jours suivies d'un repos de 8 à 10 jours et ainsi de suite
- La manifestation des chaleurs est essentiellement comportementale : cris, recherche de caresses, frottements...
- Arrêt des chaleurs pendant la gestation mais reprise presque tout de suite après la mise bas (les chattes peuvent être de nouveau gestantes pendant la lactation)

Repos sexuel :

- de septembre à mi-janvier
- Attention : des exceptions existent !!!

L'interruption des chaleurs est très fortement déconseillée (risque d'infection)

Prévention des chaleurs

L'idéal : la stérilisation chirurgicale, définitive

- Le plus tôt possible, dès l'âge de 6 mois, même avant les premières chaleurs.
 - Prévention efficace contre les tumeurs mammaires (si stérilisation pratiquée **avant l'âge d'un an**) et contre les infections utérines.
- Pilules contraceptives**
- Pas avant les premières chaleurs
 - A donner tous les 15 jours, voire toutes les semaines
 - Fort risque d'effets secondaires sur le long terme (infections utérines, diabète...)